

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2^E COUPE QUÉBEC ACRO



ACROSHKA

SITE DE COMPÉTITION

Collège Charles-Lemoyne
900 Taschereau Blvd
Longueuil, QC J4K 2X3
www.acroshka.com



COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	3737 boul. Crémazie Est. Suite #902 Montréal, QC. H1Z 2K4 514-252-3043 www.gymqc.ca Personne contact : Josée-Anne Adam (jaadam@gymqc.ca)
COMITÉ ORGANISATEUR	ACROSHKA Directeur de la compétition : Dmitry Belyaykov (acroshka.sport@gmail.com)
DATE	30 avril 2023
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	HÔTEL LE DAUPHIN MONTRÉAL-LONGUEUIL 1055 Rue Saint-Laurent O, Longueuil, QC J4K 1E1
HÔTEL POUR LES OFFICIELS	À venir, au besoin.
SITE DE COMPÉTITION	COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE 900 Blvd. Taschereau, Longueuil, QC, J4K 2X3
DEMANDE DE REMBOURSEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur et à inscription@gymqc.ca une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.• Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Un certificat médical provenant d'un médecin ;○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.• GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.• Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.• Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE

- **Date limite d'inscription : 24 mars 2023**
- **Date production de l'horaire : Semaine du 3 avril 2023**

- **Frais d'inscription :**

Athlète N2 à N6	66 \$
Athlète N7 et plus	102 \$
Entraîneur	0 \$

- **Frais de retard pour inscriptions tardives ou modifications aux inscriptions après la date limite d'inscription (payable à GYMQC) :**
 - **Duo ACRO : 25\$ / athlète** jusqu'à concurrence de 250\$
 - **Trio ACRO : 15\$ / athlète** jusqu'à concurrence de 250\$
- **Frais de retard pour inscriptions tardives ou modifications aux inscriptions après la sortie de l'horaire (payable à GYMQC) :**
 - **Duo ACRO : 50\$ / athlète** jusqu'à concurrence de 500\$
 - **Trio ACRO : 30\$ / athlète** jusqu'à concurrence de 500\$
- **Frais d'admission pour les spectateurs:**

Coupe Québec ACRO	Aucuns frais
-------------------	--------------

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront compléter le formulaire d'inscription via le formulaire d'inscription Excel.
 - **IMPORTANT :** Indiquez clairement les athlètes à associer en duo et/ou en groupe à l'aide d'un code de couleur.
 - Envoyez le fichier Excel à GYMQC inscription@gymqc.ca ainsi qu'au comité organisateur acroska.sport@gmail.com.
2. Le paiement des inscriptions devra se faire par virement bancaire :
 - Virement Interac (e-Transfer) à acroska.sport@gmail.com
 - Mot de passe : gymnastique
3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais
4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

Veillez déposer les musiques des participants [ICI](#).

EXIGENCE DES FICHIERS DE MUSIQUE :

- **Format du fichier :** MP3
- **Nomenclature du fichier :**
 - Suivre l'ordre suivant : niveau_categorie_routine_club_prénoms athlètes_version
 - **Important : Ne pas mettre d'accent ou caractère spéciaux (é,è,ô,ë, etc.).**
 - V1 : Première version (premier envoi)
 - V2, V3 et plus : Lorsqu'il s'agit d'un changement de musique)
 - Ex 1 : JO8_groupe feminin_Dynamique_Envo1_AnnabelleCharlotteLaurie

Important : Chaque entraîneur se doit d'avoir la version mp3 sur une clé USB en sa possession lors de la compétition.

MUSIQUE

DATE LIMITE :

23 AVRIL 2023

FEUILLE DE POINTAGE

DATE LIMITE :

23 AVRIL 2023

Déposer vos feuilles de pointage (DD – Tarif Sheet) en cliquant [ICI](#).

Les feuilles de pointage de la catégorie N6 devront être soumises.

Date limite : Les feuilles de pointage devront être remises une semaine avant le début de la compétition. Des changements mineurs pourront être accordés jusqu'à 2 heures avant le début de la compétition.

SECTION DES OFFICIELS

Responsable des officiels ACRO : Katia Périn (katia.perin3@gmail.com)

COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes sur le plateau de compétition.

ACCREDITATION

Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement.

PHYSIOTHÉRAPIE

Un service de physiothérapie sera offert sur le site de compétition.

INFORMATIONS

SUPPLÉMENTAIRES

Les stationnements sont disponibles devant l'entrée au gymnase à 900 boul. Taschereau et devant l'entrée principale du collège à 901 ch. Tiffin